

Protocole Sanitaire

Meeting de Lillebonne

Accès au stade :

L'accès au stade est autorisé **uniquement aux athlètes, entraîneurs, jurys, bénévoles et personnes accréditées (presse, élus, ...)**. Le meeting est diffusé et accessible gratuitement sur le site de « 2.track » : <https://2track.run/events/meeting-de-lillebonne-2021>

La vaccination préalable contre la Covid 19 et un autotest, test PCR ou test antigénique sont **recommandés** à tous les adultes participants au meeting.

Tout symptôme évocateur de Covid 19 et toute température supérieure ou égale à 38° interdisent l'accès au stade et nécessitent un test PCR suivi d'un isolement, en cas de positivité.

Gestes barrières :

Le masque doit être gardé en permanence pour tous hormis les athlètes en compétition et lors des phases d'effort à l'échauffement.

Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition à l'entrée / sortie du stade, à l'entrée/ sortie de la piste, à l'entrée et sortie des tribunes, aux toilettes et au niveau des vestiaires, au « guichet restauration », et sur les lieux des concours.

Une zone d'échauffement, une zone d'appel et un sens de circulation seront mis en place sur stade pour éviter les brassages.

Dans les tribunes, **2 places doivent être laissées vacantes** entre chaque groupe. **Une rangée sur 2 doit être laissée libre.**

Il est interdit de stationner debout le long de la main courante.

Les vestiaires seront accessibles dans la limite de 4m² par personne. Le masque y est obligatoire. Une liste nominative et horodatée sera placée à l'entrée / sortie du vestiaire.

Les toilettes seront nettoyées toutes les 30 minutes minimum.

L'accès au gymnase est interdit.

Durant la compétition :

Un référent COVID est responsable du respect des règles sanitaires et peut exclure et mettre à l'isolement une personne du stade si nécessaire (symptômes, cas contact, ...).

Les jurys vérifient le respect des mesures anti-covid. 2 masques leur seront fournis.

Des bénévoles seront responsables du transport et de la désinfection des starting-blocks entre chaque course (port de gants pour les bénévoles ou juges).

L'accès à la zone d'échauffement est autorisé 1h30 avant l'épreuve. Les athlètes doivent se rendre en chambre d'appel 30 minutes avant l'épreuve pour accéder au stade. La sortie se fait au centre du stade devant les tribunes.

La perche ne doit pas être prêtée ou désinfectées au préalable.

Pour les lancers, les engins personnels doivent être vérifiés en amont par un juge. Ils ne doivent pas être partagés dans la mesure du possible. Les engins partagés seront désinfectés entre chaque utilisation par les bénévoles ou juges, qui seront également responsable du retour des engins (port des gants pour les bénévoles ou juges). Il est conseillé de se nettoyer les mains avant et après chaque saut avec du gel hydroalcoolique.

Pour le saut en longueur, une serviette nominative est conseillée à la sortie du bac de réception afin de s'essuyer les mains avant de mettre du gel hydroalcoolique.

Pendant une épreuve, course, saut ou lancer, tout doit être mis en œuvre pour éviter de se toucher le visage avant d'avoir pu nettoyer ses mains... Il est interdit de cracher ou de se moucher dans ses doigts, de s'allonger ou de s'asseoir dans la zone d'arrivée.

Le stade : accès, circulation et zones d'évolutions

